

## TITRE PROFESSIONNEL – AGENT DE SURETÉ ET DE SÉCURITÉ PRIVÉE

L'Agent de sûreté et de sécurité privée exerce des missions de sécurité à responsabilités renforcées, souvent sur des sites sensibles ou à forts enjeux (sites industriels, plateformes logistiques, établissements recevant du public, événements majeurs, sites stratégiques)

Il intervient en prévention, dissuasion, contrôle, gestion d'incidents et coordination des actions de sécurité

L'exercice du métier est soumis à l'obtention d'une carte professionnelle délivrée par le CNAPS.

### La formation

Cette formation permet aux candidats d'assurer des missions de sécurité complexes, incluant la gestion des risques, la coordination opérationnelle, la maîtrise des procédures et la gestion des situations dégradées.

Elle repose sur des enseignements théoriques réglementaires, des cas pratiques et des mises en situation professionnelles réalistes.

### Durée et modalités pédagogiques

- Formation réglementée en présentiel, à temps plein (215h heures de formation minimum + 7h d'examen).

Toutes les heures de formation doivent avoir été suivies par le candidat pour qu'il puisse être présenté à l'examen.

### Objectifs visés

- Obtenir le Titre Professionnel A2SP de niveau 4
- Développer des compétences avancées en sûreté et en sécurité privée
- Être accompagné dans la demande de carte professionnelle CNAPS
- Être capable d'intervenir sur des missions à forte responsabilité

### Public concerné

- Toute personne souhaitant travailler dans les métiers de la sécurité privée en qualité d'Agent de Sûreté et de Sécurité Privée.
- **Les personnes en situation de handicap peuvent prendre contact avec notre référente handicap afin de valider les conditions spécifiques d'accès à cette formation ([hesp@hesp-formation.com](mailto:hesp@hesp-formation.com))**

### Lieux de formation

Notre programme de formation se déroule à HESP ANNECY.

### Modalités d'inscription

Les dossiers complets **doivent être déposés à minima 2 mois avant le démarrage de la formation.**

### Nombre de places

Notre formation accueille entre 6 et 12 personnes maximum

### Pré-requis

- Être majeur
- Détenir une Autorisation Préalable délivrée par le CNAPS suite à l'étude du casier judiciaire (ou détenir un numéro de carte professionnelle en cours de validité).
- Réussir le test préalable à la formation de connaissance de la langue française oral et écrit (Equivalent Pro Delf B1).
- Aptitude médicale à l'exercice du métier

## Objectifs pédagogiques

- Assurer la sécurité des personnes et des biens dans un contexte complexe
- Appliquer le cadre juridique de la sûreté et de la sécurité privée
- Analyser les risques et mettre en œuvre des mesures adaptées
- Gérer des situations conflictuelles ou dégradées
- Coordonner les actions de sécurité sur site
- Valider l'ensemble des blocs de compétences du RNCP

## Programme

BLOC 1 : <b>Environnement juridique et réglementaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Code de la sécurité intérieure (Livre VI)</li> <li>➤ Droit pénal appliqué à la sécurité privée</li> <li>➤ Libertés publiques et droits fondamentaux</li> <li>➤ Responsabilité civile et pénale de l'agent</li> </ul>
BLOC 2 : <b>Prévention et gestion des risques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Analyse et évaluation des risques</li> <li>➤ Mise en place de dispositifs de prévention</li> <li>➤ Gestion des alarmes et incidents</li> <li>➤ Protection des personnes et des biens</li> </ul>
BLOC 3 : <b>Gestion des conflits et situations dégradées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Techniques de communication professionnelle</li> <li>➤ Gestion du stress et des comportements agressifs</li> <li>➤ Intervention face à une situation menaçante</li> </ul>
BLOC 4 : <b>Sûreté et sécurité renforcée</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Contrôle d'accès et filtrage</li> <li>➤ Surveillance des sites sensibles</li> <li>➤ Gestion des flux et des rassemblements</li> <li>➤ Coordination des acteurs de sécurité</li> </ul>
BLOC 5 : <b>Secourisme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Sauveteur Secouriste du Travail (SST)</li> <li>➤ Intervention face à un accident ou un malaise</li> </ul>

## Moyens pédagogiques et équipements techniques

- Cours théoriques avec méthodes directives et participatives (livret pédagogique).
- Vidéoprojecteur ou écran de télévision pour la diffusion des cours.
- Cas pratiques et mises en situation
- Etudes de cas réels
- Utilisation d'un ordinateur ou d'une tablette pour s'entraîner à l'épreuve du QCU (Examens blancs).

Le centre HESP met également à la disposition des stagiaires une cafétéria équipée de tables, de micro-ondes, de distributeurs de boissons chaudes, de boissons fraîches et d'un distributeur d'en-cas est également à disposition des stagiaires.

## Modalités de suivi du stagiaire

Le formateur évalue tout au long de la formation les acquis de chaque BLOC (QCU/QCM d'entraînement corrigés et mises en pratique). De plus, il met en place un temps de régulation supplémentaire pour les candidats qui ont besoin d'améliorer leurs résultats. Une feuille d'évaluation individuelle remplie par le formateur permet de s'assurer de la bonne compréhension par le candidat des connaissances de tous les modules.

## Modalités d'évaluation et de validation de la formation

Examen final :

- Epreuves théoriques (QCU/QCM)
- Epreuves pratiques et mises en situation
- Evaluation finale devant jury

La certification est obtenue si tous les BLOCS de la partie théorique et pratique sont validés. A l'issue de la formation, le candidat obtient son diplôme du Titre professionnelle d'Agent de Sureté et de Sécurité.

En cas d'échec (théorie et/ou pratique), le candidat garde le bénéfice de l'épreuve acquise. Nous proposons au/à la candidat(e) de se représenter sur un prochain examen (avec journées de révision).

### Horaires

Généralement de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

### Langue d'enseignement

Cette formation est dispensée en langue française.

### Qualification des intervenants

Les profils de nos intervenants sont validés par les instances qui régissent les formations du domaine de la sécurité. Ils sont qualifiés et validés par la CNP.

**Tarifs:** Accédez à notre grille tarifaire

**Délais d'accès :** 2 mois avant le démarrage de la formation sous réserve de place

**Contact : par mail à :** [hesp@hesp-formation.com](mailto:hesp@hesp-formation.com)

**Modalités et conditions d'inscriptions:** Téléchargez notre dossier de candidature

**Conditions générales de vente :** Consultez nos CGV